



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

ASSEMBLEE IUFE

Margarita Sanchez-Mazas, Présidente
margarita.sanchez-mazas@unige.ch

**PV adopté de l'Assemblée de l'IUFE
du jeudi 5 décembre 2013
Pavillon mail, salle PM 234, de 17h00 à 19h00**

Corps professoral présent

Margarita Sanchez-Mazas, FPSE
Jean-Luc Dorier, FEP
Frédéric Yvon, FORDIF
Anne Sgard, SES et FORENSEC
Greta Pelgrims, MESP
Bruno Strasser, Faculté des sciences
Christophe Laenzlinger, faculté des Lettres

Corps professoral absent

Charles Heimberg, FPSE

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CCER)

Rémy Kopp, IUFE
Roland Emery, FPSE

CCER absents - excusés

René Rickenmann, FPSE
Glais Sales Cordeiro, FPSE

PAT

Alexandre Fouchault, représentant du PAT

Etudiant-e-s

Jean-Paul Derouette, étudiant, Président du MEES
Laurence Muriset, étudiante, représentante du MEES

Membres invités de manière permanente et présents :

Bernard Schneuwly, directeur, IUFE
Walter Loosli, directeur adjoint, IUFE
Sonia Buehler, administratrice IUFE
Aline Meyer, Conseillère aux études IUFE, FEP et MESP
Nicolas Bique, UCESG
Stéphanie Castanier, représentante des enseignants du secondaire I, FAMCO.

Absents – excusés :

Bruno Strasser, Faculté des sciences
Simon Toulou, responsable des stages, IUFE
Sophie Canellini, conseillère aux études, IUFE, Forensec
Isabelle Maulini, représentante des enseignants du primaire, SPG

Ordre du jour :

1. Approbation de l'OJ
 2. Approbation du PV de la séance du 3 octobre 2013
 3. Dossier de reconnaissance du titre MASE : retour sur la venue du groupe d'experts mandatés par la CDIP
 4. Nouvelle organisation de la Commission emploi stage et de la Commission enseignement
 5. Règlement Forensec
-

1. Approbation de l'OJ.

OJ approuvé.

2. Approbation du PV de la séance du 3 octobre 2013

Le PV est approuvé avec les modifications souhaitées.

3. Dossier de reconnaissance du titre MASE : retour sur la venue du groupe d'experts mandatés par la CDIP

Membres de la Commission d'experts mandatés par la CDIP

Marco Costi

Membre de la commission de reconnaissance secondaire I,
Direttore della Scuola media di Ambri, Ambri

Marc Honsberger

Membre de la commission de reconnaissance secondaire II,
Responsable de la filière secondaire II, Haute école pédagogique du canton de Vaud, Lausanne

Cyril Petitpierre

Président de la commission de reconnaissance secondaire I,
Directeur de la formation, Haute école pédagogique du canton de Vaud, Lausanne

Dr. Roland-Pierre Pillonel

Membre de la commission de reconnaissance secondaire II,
Directeur du Centre d'enseignement et de recherche francophone pour la formation des enseignants et enseignantes du secondaire I et II, Fribourg

Peter Stalder

Membre de la commission de reconnaissance secondaire II,
Rektor des Gymnasiums Hofwil, Münchenbuchsee

Prof. Bruno De Lièvre

Expert international,

Vice-doyen de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Mons-Haninaut (Belgique)

Dr. Dominik Allenspach

Secrétaire scientifique de la commission de reconnaissance pédago-thérapeutique

Liste des personnes rencontrées et entendues par le groupe d'experts

Accueil par la direction de l'Institut

- Un représentant du rectorat de l'Université de Genève
- Le directeur de l'IUFE : Bernard Schneuwly
- Le directeur adjoint : Walter Loosli
- L'administratrice : Sonia Bühler

Direction de la filière d'études « Formation des enseignants du secondaire » (FORENSEC)

- Anne Sgard, directrice du comité de programme (professeure de didactique de la géographie)
- Simon Toulou, responsable de la formation pratique
- Sophie Canellini, conseillère aux études
- Bernard Schneuwly, concepteur de la formation et ancien directeur du programme

3 à 5 représentants du corps enseignant

- Jérôme David, professeur de didactique des littératures
- Rita Hofstetter, professeure d'histoire de l'éducation, sciences de l'éducation
- Isabelle Mili, professeure de didactique de la musique
- Marianne Jacquin, chargée d'enseignement de didactique de l'allemand
- Alain Muller, chargé d'enseignement dans le domaine des approches transversales

Responsable formation pratique avec 2-3 praticiens formateurs

- Simon Toulou, responsable de la formation pratique
- Jean-Marc Tosi, formateur en Français et Italien
- Jean-Pierre Guex, formateur en Mathématiques
- Caroline Ackermann, formatrice en Géographie

Responsables de la recherche

- Joaquim Dolz, professeur de didactique des langues et formation des enseignants
- Charles Heimberg, professeur de didactique de l'histoire
- Andreas Müller, professeur de didactique de la physique
- Sabine Vanhulle, professeure dans le domaine « Rapports théorie-pratique et développement professionnel des enseignants »

Délégation des étudiants

- Perspective des étudiants, codécision, droit d'intervention, divers

En ce qui concerne les professeurs, les participants aux entretiens ont été choisis de telle manière que la commission en rencontre qui proviennent de tous les domaines significatifs de la FORENSEC et de toutes les facultés impliquées dans la formation. Enseignement et recherche formant un seul tout à l'université dont la responsabilité incombe aux professeurs comme corps, il n'y pas de « responsables de recherche ». Nous avons ainsi pu composer, pour l'ensemble des entretiens, une délégation représentative des professeurs impliqués dans FORENSEC.

Les 4 principaux thèmes abordés ont été :

- **Avec la direction de la filière d'étude** : Collaboration et coordination, conditions d'accès, objectifs de formation, procédure d'examens, travaux de diplôme ;

- **Avec les représentants du corps enseignant** : Collaboration et coordination, qualification du corps enseignant, objectifs de formation, procédure d'examens, travaux de diplôme ;
- **Avec les responsables de la formation pratique et avec 2–3 praticiens formateurs** : Formation professionnelle pratique, organisation, collaboration et coordination, objectifs de formation, procédure d'évaluation ;
- **Entretien avec les responsables de la recherche appliquée** : recherche appliquée et développement.

Le groupe d'experts a tenu à relever la cohérence d'ensemble significative dans le mode d'organisation et le système de fonctionnement de l'IUFE. Il a relevé la complexité de la gestion de l'institution, la charge de travail que cela représente pour l'administration, et mis en regard la cohésion dont les groupes successifs ont fait preuve : le projet est partagé et porté par toutes les parties prenantes.

Un problème soulevé en début de discussion, concernant la contrainte de 120 crédits exigés pour le secondaire 1, a été résolu ; dans la mesure où l'IUFE forme aux deux ordres, ce règlement ne s'applique pas. De plus, la quasi-totalité (90%) des étudiants de l'IUFE possède ces 120 crédits (Sonia Bühler et Sophie Canellini ont procédé à un récapitulatif/comptage du nombre de crédits détenu par chaque étudiant inscrit à l'IUFE).

A également été relevé et vivement apprécié :

- La formation pratique très conséquente ;
- La qualité des liens tissés avec les FT ;
- La place de la recherche à tous les niveaux ;
- La place de la recherche dans le cahier des charges des CE ;
- Les liens et l'interaction avec l'Université ;
- Le projet de CAS pour les FT ;
- La charge de travail conséquente et complexe au niveau administratif.

A été rediscuté :

- L'introduction de l'enseignement spécialisé dans le plan d'études ;
- La répartition dans les 2 ordres d'enseignement et l'identification de leur part respective dans la formation ;
- Le choix de l'IUFE de fonder la deuxième année sur un stage en responsabilité ; c'est une spécificité de l'IUFE et les experts ont relevé la solidité des arguments de leurs interlocuteurs
- L'organisation des stages entre la 1^{ère} année d'observation et la 2^{ème} année ;
- La recherche qui est faite dans et sur les écoles de maturité.

Différentes modifications sont à apporter, notamment des précisions à intégrer au règlement, ainsi que des compléments d'informations sur la recherche. Puis tout passera par des commissions en plénières. Le compte rendu définitif de cette visite sera communiqué au printemps 2014.

Une reconnaissance du titre est à envisager pour la rentrée 2014, au plus tard fin d'année 2014.

Il n'y a a priori aucun problème majeur empêchant l'obtention de cette reconnaissance de diplôme.

Il est confirmé qu'il n'y a pas de remise en cause du stage en responsabilité.

La distinction entre secondaire I et secondaire II a été faite de manière pertinente et les arguments présentés à ce sujet ont été correctement perçus par le Groupe d'experts.

Il sera repris, lors de la prochaine assemblée, le problème qui se pose sur la différence de classe entre secondaire I (niveau de formation) et secondaire II.

Il y a urgence à réagir au plus vite. L'IUFE n'est pas d'accord de séparer la formation et cela doit être clairement exprimé et défendu et ce, dans le cadre de la procédure SCORE.

L'UCESG relève le lien qui vraisemblablement existe entre la CDIP et le SCORE.

Pour rappel : Le nouveau système compétences rémunération évaluation de l'Etat (SCORE), actuellement en cours d'élaboration, est destiné à remplacer à l'horizon 2013 l'ancien système en vigueur depuis 1975. C'est dans ce contexte que les RH du département ont transmis à fin 2011 l'ensemble des cahiers des charges à l'Office du personnel de l'Etat (OPE). Le cahier des charges constitue en effet l'élément central pour le positionnement des postes dans la nouvelle grille de quelques 200 emplois référence, qui est soumise au Conseil d'Etat et discutée avec les associations représentatives du personnel depuis 2012.

Sur quels critères se fonde le système SCORE ?

Les compétences constituent la base de ce système. Il s'agit d'un concept intégré, où les profils d'exigences (niveau nécessaire pour réaliser les prestations), principes de base de la gestion salariale, peuvent être également utilisés pour le recrutement ainsi que pour l'appréciation et le développement du personnel.

Questions à la présidence

Au sujet :

- des nouvelles conditions d'admission : il faut largement informer sur la procédure de sélection avec l'implication de l'ensemble du corps enseignant dans ce processus, le calendrier des différentes personnes concernées, à savoir les profs, les CE, l'ensemble du personnel enseignant.
- 5 binômes seront constitués dans le cadre des entretiens de sélection à mener et le test de français sera obligatoire, mais non éliminatoire. Un tableau de répartition de ces entretiens a été constitué, par enseignant qui collabore à ces entretiens et par matière.

Tableau

Fonction	Discipline	Taux d'activité	Nom et prénom
CE	Didactique des mathématiques	50%	BURGERMEISTER Pierre-François
MER	Education physique et sportive	50%	Benoit Lenzen
MER	Genre et éducation	70% UFE et 30% FPSE	COLLET Isabelle
CE	Didactique des mathématiques	50%	CORAY Michel
MER	Langues secondes - allemand	100%	Daniel Elmiger
PAE	Didactique du Français	100%	DAVID Jérôme
CE	Didactique de l'éducation physique	50%	DERIAZ Daniel

PO	Cours de Math	100%	DORIER Jean-Luc
CE	Didactique du français	100%	ERARD Serge
CE	Didactique de l'allemand	50% (50% congé)	EXTERMANN Blaise
CE	Didactique du français	50% (50% congé)	FALLENBACHER Francine
CE	Didactique des mathématiques	50%	FLORIS Ruhai
PAE	Didactiques des langues étrangères	100%	FOREL Claire
CE	Profession enseignante	50%	FORGET Alexia
CE	Didactique de l'anglais	100%	GERBER Brigitte
PO	Didactique de l'histoire et éducation citoyenne	100%	HEIMBERG Charles
CE	Didactique de l'allemand	100%	JACQUIN Marianne
CE	Didactique de la géographie	50%	JANZI Hyade
CE	Didactique de la biologie	50%	KOPP Rémy
MER	Français	50%	LAENZLINGER Christopher
CE	Didactique de la biologie	50%	LOMBARD François
MER	Profession enseignante	100%	LUSSI Valérie
CE	Didactique des arts visuels	50%	MARQUEZ Francisco
CE	Didactique du français	100%	MONNIER Anne
CE	ECESS + professions enseignante	100%	MULLER Alain
PO	Didactique des Sciences	100%	MULLER Andreas
CE	Didactique de l'Histoire	50%	OPERIOL Valérie
CE	DDP + profession enseignante	50%	PELLANDA Sandra
CE	Didactique de l'éducation physique	50%	POUSSIN Bernard

CE	ECEES	50%	PROGIN Laetitia
CE	Didactique de l'italien	50%	ROSSI Federica
PO	Sciences de l'éducation	100%	SANCHEZ-MAZAS Margarita
CE	Didactique de l'anglais	100%	SCHAUBER Holli
PAE	Didactique de la Géographie	100%	SGARD Anne
CE + SCEB	Didactique de la géographie + Développement durable	50% et 25%	SOLARI Marco
PO	Didactique des Sciences	100%	STRASSER Bruno
CE	DDP	50%	TOSI Jean-Marc
CE	MITIC	50%	VEDRINES Bruno
CE	ECESS + professions enseignante	100%	WANLIN Philippe
CE	Didactique de la physique	100%	WEISS Laura

- Une séance d'information Forensec pour aborder tous ces points se déroulera à Uni Dufour le 12 décembre 2013 ; **Ppt mis en annexe de ce PV. Document 1**
- Une rencontre CO + PO + IUFE/Walter Loosli se tiendra le 13 décembre 2013 pour fixer les quotas.
- La séance de la Commission Emploi Stage se tiendra le mardi 7 janvier 2014 pour travailler les points le nécessitant.
- La séance du Compro suivra le lundi 13 janvier 2014.
- Puis suivra la séance du Groupe de coordination pour entériner ces points le mercredi 29 janvier 2014.
- Une présentation sera faite à la Conseillère d'Etat à l'issue de toute cette phase de travail.

→ De la fermeture de certaines disciplines : qu'est-ce qu'il advient des CE dont la discipline sera fermée ? en 2014-2015, voire 2015-2016 ?

L'IUFE tient compte des besoins exprimés par le DIP (il est fait une moyenne des besoins communiqués ces dernières années en temps plein dans chaque discipline) avant de prendre la décision de laisser ouverte ou au contraire de ne pas ouvrir une discipline et ce, en tenant compte bien entendu des étudiants qui sont déjà en attente d'un stage. L'IUFE se doit « d'éponger les réservoirs existants ».

Il sera trouvé une solution **POUR TOUS LES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT CONCERNES.**

Il faut maintenant très clairement garder à l'esprit que :

L'employeur ne garantit plus qu'à la fin de sa formation, après l'obtention de son diplôme, un étudiant disposera d'une place de travail.

MAIS

L'employeur garantit un nombre de places de stages suffisant pour permettre à chaque étudiant, toutes disciplines confondues, de pouvoir achever sa formation.

Les associations professionnelles font part de leur mécontentement car certaines directions d'établissement ont privilégié des engagements de personnes ayant obtenu leur titre pédagogique (HEP Vaud, Capes, ...) au détriment de la mise à disposition de places de stages pour les étudiants en formation à l'Institut.

Les représentants des étudiants rapportent certains éléments qui ont choqué dans le cadre des entretiens menés au printemps 2013. Le problème de légitimité a très souvent été soulevé. Les étudiants souhaitent que les entretiens de sélection en 2014 se passent de manière différente.

L'article 154, alinéa 3, est rappelé :

³ Lorsque le nombre d'étudiants désirant suivre le cursus de formation des enseignants secondaires dépasse le nombre de places de stages disponibles, l'université choisit les candidats qui semblent les plus aptes à suivre la formation sur la base d'un dossier et d'entretiens et, le cas échéant, d'évaluations complémentaires. Les candidats refusés peuvent se représenter dans le cadre d'une procédure d'admission ultérieure.

Le représentant de l'association des étudiants demande : « pourquoi mener des entretiens quand le nombre de places de stages dépasse le nombre de candidats ? »

Réponse donnée : pour une question de respect d'égalité de traitement.

5. Règlement Forensec

Différentes modifications sont demandées. La conseillère aux études en prend bonne note afin de procéder aux modifications souhaitées (certaines seront vérifiées auprès du Service juridique).

La nouvelle version, **votée et acceptée** est jointe à ce PV. **Document 2**

La séance est levée à 19h15.